

RÈGLEMENT 713-2024

Règlement décrétant des travaux d'entretien (déneigement et sablage) de la rue du Sous-Bois, désignée rue privée, pour les exercices financiers 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE l'article 70 de la Loi sur les compétences municipale (L.R.Q. c. C 47.1) stipule que la Municipalité peut entretenir une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant, sur requête d'une majorité des propriétaires ou occupants concernés;

CONSIDÉRANT la demande de la majorité des contribuables intéressés aux travaux d'entretien de la rue du Sous-Bois;

CONSIDÉRANT la soumission au montant total de 7 874,06 \$ (coût net) pour trois (3) an, soit du 15 octobre 2024 au 15 avril 2027;

CONSIDÉRANT QU' avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance ordinaire du 19 août 2024;

CONSIDÉRANT QU' un projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire du 19 août 2024.

POUR CES MOTIFS,

2024-436

il est proposé par M. Sylvain Lévesque, appuyé par M. Jean-Guy Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil adopte le règlement 713-2024 intitulé « Règlement décrétant des travaux d'entretien (déneigement et sablage) de la rue du Sous-Bois, désignée rue privée, pour les exercices financiers 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 » et qu'il soit statué et décrété, par ce règlement, ce qui suit à savoir :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.

ARTICLE 2

Le conseil autorise l'exécution de travaux consistant dans le déneigement et le sablage de la rue du Sous-Bois, désignée rue privée, pour un montant total de 7 874,06 \$ (coût net) pour une période de trois ans, réparti comme suit : 2 624,69 \$ pour la saison 2024-2025, 2 624,69 \$ pour la saison 2025-2026 et 2 624,69 \$ pour la saison 2026-2027, le tout tel qu'il appert à la soumission de Raymond Poitras en date du 21 juin 2024, incluse comme annexe B au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 3

Pour pourvoir au remboursement annuel du coût réel des travaux décrétés à l'article 2, il est exigé et il sera prélevée, de chaque propriétaire d'un immeuble bénéficiant du service, situé en bordure des chemins concernés identifiés sur l'extrait du rôle d'évaluation inclus à l'annexe A du présent règlement pour en faire partie intégrante, une compensation pour chaque immeuble dont il est propriétaire. Le plan désignant le bassin de taxation est illustré à l'annexe C joint au présent règlement pour en faire partie intégrante. Le montant de cette compensation sera établi en divisant le coût réel des travaux encourus par la Municipalité (taxes nettes) par le nombre de bâtiments dont les propriétaires sont assujettis au paiement de cette compensation.

RÈGLEMENT 713-2024 (suite)

ARTICLE 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Directeur général et greffier-trésorier

Mairesse

CERTIFICAT (446 DU CODE MUNICIPAL)

Avis de motion :

Le 19 août 2024

Adoption du projet de règlement :

Le 19 août 2024

Adoption du règlement :

Le 16 septembre 2024

Directeur général et greffier-trésorier

Mairesse

Secteur sélectionné sur la carte

Liste des dossiers

Municipalité de Chertsey

Matricule	Propriétaire Emplacement	Frontage		Profondeur		Superficie		Nbre log.	Valeur bâtiment	Valeur terrain	Valeur immeuble	
7397-97-8862-0-000-0000 (1)	LEMIEUX LINDA 150 RUE DU SOUS-BOIS ✓ Lot(s) rénové(s) : 3661051 Ancien(s) lot(s) : P 4-116-0K-11, 4-121-0K-11, 4-122-0K-11, 4-123-0K-11, 4-130-0K-11, 4-131-0K-11	58.83	m	84.48	m	5713.50	m ²	1	272 300	30 800	303 100	
7397-98-5301-0-000-0000 (2)	BABIN PIER-LUC 160 RUE DU SOUS-BOIS ✓ Lot(s) rénové(s) : 3661053 Ancien(s) lot(s) : 4-120-0K-11, 4-129-0K-11, P 4-132-0K-11	30.67	m	57.00	m	1734.90	m ²	1	136 400	28 300	164 700	
7397-98-0210-0-000-0000 (3)	CANTIN NICOLAS 140 RUE DU SOUS-BOIS ✓ Lot(s) rénové(s) : 3661047 Ancien(s) lot(s) : P 4-109-0K-11, 4-110-0K-11, 4-111-0K-11, P 4-116-0K-11, P 4-118-0K-11, 4-119-0K-11, 4-127-0K-11, 4-128-0K-11, 4-132-0K-11	60.96	m	87.47	m	6589.60	m ²	0	290 500	133 200	423 700	
7397-88-6537-0-000-0000 (A)	TESSIER JULIE 120 RUE DU SOUS-BOIS ✓ Lot(s) rénové(s) : 3661045 Ancien(s) lot(s) : 4-210-0K-11	24.86	m	42.06	m	937.10	m ²	1	78 800	90 300	169 100	
7397-88-8269-0-000-0000 (S)	GIROUARD LOUISE 110 RUE DU SOUS-BOIS ✓ Lot(s) rénové(s) : 3661046 Ancien(s) lot(s) : P 4-117-0K-11, 4-124-0K-11, 4-125-0K-11, 4-126-0K-11, P 4-132-0K-11	32.00	m	41.37	m	2634.70	m ²	1	226 300	121 300	347 600	
7397-89-8820-0-000-0000 (G)	ROBIDOUX LOUISE 125 RUE DU SOUS-BOIS ✓ Lot(s) rénové(s) : 3661057 Ancien(s) lot(s) : P 4-133-0K-11, P 4-134-0K-11, 4-212-0K-11	68.58	m	30.48	m	2795.50	m ²	1	192 400	121 800	314 200	
7397-98-6156-0-000-0000 (7)	NERON MICHAEL 145 RUE DU SOUS-BOIS ✓ Lot(s) rénové(s) : 3661059 Ancien(s) lot(s) : P 4-132-0K-11, 4-137-0K-11	30.48	m	35.05	m	1068.20	m ²	1	78 700	22 900	101 600	
Nombre de dossiers: 7								Grand total:	6	1 275 400	548 600	1 824 000

TABLEAU DE PRIX

Qté	DESCRIPTION	Prix unitaire 2024-2025	Prix unitaire 2025-2026	Prix unitaire 2026-2027	TOTAL
150 mètres	Rue du Sous-Bois	2 500. \$	2 500. \$	2 500. \$	7,500.00 \$
135 mètres	Rue du Hérisson	2 500. \$	2 500. \$	2 500. \$	7,500.00 \$
230 mètres	Rue Genest	2 600. \$	2 600. \$	2 600. \$	7,800.00 \$
350 mètres	Rue des Sarcelles et 1 ^{ère} Avenue Beaulac	2 600. \$	2 600. \$	2 600. \$	7,800.00 \$
		\$	\$	\$	\$
		\$	\$	\$	\$
		\$	\$	\$	\$
SOUS-TOTAL					30 600.00 \$
T.P.S. (5 % sur le montant du sous-total)					1 530.00 \$
T.V.Q. (9,975 % sur le montant du sous-total)					3 052.35 \$
GRAND TOTAL					35 182.35 \$

Le signataire affirme être valablement autorisé à signer le présent document. Il affirme et accepte avoir lu et s'engage à respecter les engagements du fournisseur de services joints au présent document.

Signature	
Nom en lettres moulées	Raymond Poitras
Date	21 Juin 2024

ENGAGEMENTS DU FOURNISSEUR DE SERVICES

Prix

Le fournisseur de services s'engage à honorer son prix pour toute la durée du contrat et ce, jusqu'à complète exécution. Toute facturation supplémentaire non identifiée à la page 3 du présent document doit être préalablement autorisée par un représentant de la Municipalité sous peine de refus de paiement par cette dernière.

Coût 24-25 = 2500
 TVQ (50%) + 124,69
 2624,69 / 7 emplacements = 374,96 \$



Chertsey

Des montagnes de possibilités

No de contrat: G24-016

DEMANDE DE PRIX

DÉNEIGEMENT ET SABLAGE DU SECTEUR 05 2024-2025 / 2025-2026 / 2026-2027

DÉSIGNATION LÉGALE DU FOURNISSEUR DE SERVICES	
Raison sociale	
Adresse du siège social	16 200 Route 335 Chertsey, J0K 3K0
Téléphone	Bureau : 450 882 4888
	Cellulaire : 450 751 0949
Télécopieur	
Adresse pour fins de correspondance	16 200 Route 335 Chertsey, J0K 3K0
Personne autorisée et responsable du contrat	Raymond Poitras
Fonction	Propriétaire
Courriel	rayexcavation@hotmail.com
Numéro d'inscription des taxes	TPS : 826083495 RT 0001
	TVQ : 1044304879 TQ 0002
Numéro d'entreprise du Québec	2276286830
Date	21 Juin 2024

Veillez compléter et retourner cette section du formulaire si vous ne désirez pas participer à la demande de prix

Le délai d'exécution est insuffisant pour réaliser les exigences de la demande;
 La demande est hors de notre champ d'expertise;
 Notre carnet de commandes est complet pour le moment;
 Autre : (veuillez indiquer la raison)

Pour toute information, le signataire peut communiquer avec
Olivier Sicard au 450-882-2920 poste 2240.

RUE DE LA MARMOTTE

DES HÊTRES

RUE DU SOUS-BOIS

RUE DU SOUS-BOIS

Chertsey- 62047

3 661 055
7397-89-9460
s: 2 736,5

3 661 062
7397-99-4833
s: 139,3

3 661 058
7397-98-5298
s: 3 966,4

3 661 054
7497-08-6604
s: 18 116,2

3 661 057
7397-89-8820
s: 2 795,5
125

3 661 060
7397-98-9246
s: 2 852,4

3 661 048
7397-98-2263
s: 463,9

3 661 059
7397-96-6156
s: 1 018,2
145

3 661 046
7397-88-8269
s: 2 634,7
110

3 661 052
7497-07-0492
s: 235,4

3 661 053
7397-98-5301
s: 1 734,9
160

3 661 051
7397-97-8862
s: 5 713,5
150

3 661 047
7397-98-0210
s: 6 599,5
140

3 661 049
7397-96-7796
s: 4 264,2

3 661 044
7397-87-6772
s: 1 706,3
125

3 661 050
7397-97-2133
s: 2 508,5

3 661 042
7397-96-4683
s: 1 038,2

Producteur: user3
Date: 11/07/2024

JMap